

HETEROSEXUELS ET HOMOSEXUELS

HISTOIRE D'UNE LENTE EVOLUTION VERS L'EGALITE

Jusqu'en 1990, l'homosexualité était considérée comme une maladie mentale par l'Organisation mondiale de la santé. Histoire d'une lente évolution vers l'égalité.

Cet article est la reprise de notre fiche pédagogique consacrée à l'homosexualité, extraite de la pochette « Inégalités sociales et discriminations » destinée au jeune public. Vous pouvez consulter les autres fiches sur l'Espace Jeunes de notre site dans notre rubrique Outils.

Le droit d'être homosexuel

L'homosexualité n'a été supprimée qu'en 1990 de la liste internationale des maladies mentales par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Encore aujourd'hui, 72 pays sur 194 [1] condamnent les relations homosexuelles par des peines de prison, des travaux forcés ou encore par la torture [2]. Dans treize pays, l'homosexualité est même encore passible de la peine de mort. À l'inverse, de nombreux pays ont adopté des textes de loi qui protègent des discriminations en raison de l'orientation sexuelle. 22 pays ont légalisé le mariage des couples homosexuels.

Être homosexuel, c'est quoi ?

Être homosexuel, c'est se sentir affectivement et sexuellement attiré par des personnes du même sexe que le sien. Être hétérosexuel, c'est être attiré par des personnes de l'autre sexe. On dit qu'une personne est bisexuelle quand elle a des relations avec des personnes des deux sexes. Si la plupart des personnes découvrent leur homosexualité ou bisexualité pendant l'adolescence ou l'enfance, ce n'est pas le cas de tout le monde : certaines personnes la découvrent plus tard dans leur vie. Comment sait-on si on est homo ? Il n'y a pas de test, c'est une histoire d'amour ! Un jour, on se rend compte qu'on est vraiment amoureux d'une personne de même sexe.

Combien d'homosexuels en France ?

Environ 4 % des hommes et des femmes déclarent avoir eu une expérience homosexuelle au cours de leur vie. Seuls 0,5 % des femmes et 1,1 % des hommes de 18 à 69 ans se définissent comme homosexuels [3]. Ils sont sans doute plus nombreux en réalité, mais il n'est toujours pas facile de déclarer son homosexualité, même de façon anonyme.

L'homophobie au jour le jour

L'homophobie désigne les manifestations de mépris, de rejet ou de haine envers des personnes, des pratiques ou des représentations homosexuelles ou supposées l'être. Est homophobe toute organisation ou individu rejetant l'homosexualité et les homosexuels et ne leur reconnaissant pas les mêmes droits qu'aux hétérosexuels, selon la définition de SOS Homophobie.

Le logement

Certains propriétaires refusent de louer leur appartement à des couples homosexuels. Cette

discrimination est punie de trois ans d'emprisonnement et d'une amende qui peut aller jusqu'à 45 000 euros. Mais le besoin ou l'envie de trouver un logement l'emporte bien souvent sur les poursuites judiciaires à engager. Les homosexuels sont alors obligés de cacher la vérité et de vivre dans le secret.

La famille

Les homosexuels sont également confrontés à des conflits avec leur famille ou avec leur voisinage. En 2015, SOS Homophobie a recueilli le témoignage de 198 personnes victimes de discriminations au sein de leur famille ou de leur entourage proche. 74 % ont indiqué avoir subi un rejet ou des formes d'ignorance par leurs proches et 42 % ont reçu des insultes au sein même de leur famille. Affirmer son homosexualité devient plus difficile encore quand ceux qui sont censés être les plus proches de vous la rejettent.

Dans le sport

Des supporters aux entraîneurs en passant par les sportifs eux-mêmes, les insultes revêtent parfois un caractère sexiste et homophobe. Notamment parce que la performance est associée à la virilité et à l'hétérosexualité. Plus généralement, dans l'univers du sport, on considère trop souvent que les homosexuels sont ceux qui pratiquent un sport dit « réservé » à l'autre sexe (danseur pour un homme ou boxeuse pour une femme, par exemple).

Au travail

Les *a priori* dont sont victimes les homosexuels peuvent freiner l'accès à certains emplois, à des postes de direction ou à des secteurs où il y a beaucoup d'hommes, comme la police, le bâtiment, etc. Ceux qui ne rentrent pas dans les cases « métiers, sports et qualités de garçons », comme la brutalité, la virilité ou « métiers, sports et qualités de filles », comme la douceur, la grâce, peuvent se sentir en décalage par rapport à ce que la société attend d'eux.

Dans le sport comme au travail, les discriminations renvoient à des stéréotypes qui s'additionnent : d'une part, des *a priori* sur les qualités attribuées aux garçons, qui ne sont pas nécessairement des brutes, et aux filles, qui ne sont pas forcément de petits êtres gracieux. D'autre part, des *a priori* sur les homosexuels qui n'ont pas forcément les qualités attribuées à l'autre sexe : les hommes homosexuels ne sont pas nécessairement efféminés et les femmes homosexuelles ne sont pas systématiquement des garçons manqués.

Trop d'agressions

Depuis 2003, la loi française punit, par des amendes et des peines d'emprisonnement, les agressions et les insultes à caractère homophobe. Pourtant, les discriminations persistent. Il y a encore des violences physiques envers les homosexuels. Mais ce qui revient le plus, ce sont les mauvaises blagues, les allusions, les remarques, par exemple sur la tenue vestimentaire ou les comportements. 48 % des personnes qui ont appelé SOS Homophobie en 2015 témoignent d'insultes. 18 % de discriminations, 14 % de menaces et 13 % d'agressions physiques. La plupart ont lieu sur Internet, au sein de la famille et de l'entourage proche, dans l'espace public ainsi qu'au travail. Attention, il s'agit de témoignages reçus par téléphone ou par mail. Ils donnent une indication, mais ne constituent pas un recensement exhaustif des cas de discriminations homophobes. Ils mettent en avant le climat d'homophobie sociale qui persiste malgré la légalisation du mariage homosexuel, mais aussi une meilleure sensibilisation du public.

Les changements sont lents mais bien réels

Influencée par l'histoire liée à la religion, la norme dans notre société, est toujours l'hétérosexualité. Certaines religions considèrent que la sexualité sert avant tout à avoir des enfants pour que l'espèce humaine continue d'exister. L'union de deux personnes du même sexe, ne permettant pas d'avoir des enfants, est encore trop souvent mal perçue.

De nombreux exemples montrent toutefois que la situation évolue. En 2015, une assemblée des évêques sur la mission de la famille dans l'Église et dans le monde a adopté un texte précisant que chaque personne mérite le respect « dans sa dignité » quelle que soit « sa tendance sexuelle ». Des prêtres allemands se sont ouvertement déclarés favorables à des bénédictions privées à des couples de même sexe. Depuis 2013, les prêtres homosexuels unis civilement peuvent être ordonnés évêques dans l'Église anglicane d'Angleterre. En 2014, un rabbin de Washington aux États-Unis a révélé son homosexualité, soutenu par sa hiérarchie. Depuis 2012, l'imam homosexuel Ludovic-Mohamed Zahed accueille dans sa mosquée à Paris, musulmans homosexuels et hétérosexuels. La France a légalisé le mariage homosexuel en 2013 et les États-Unis l'ont fait pour l'ensemble des États fédérés en 2015. Les Pays-Bas, eux, l'avaient légalisé dès 2001, et la Belgique, dès 2003.

En France, de nombreuses enquêtes le montrent : le fait que deux personnes de même sexe s'aiment et vivent ensemble est de mieux en mieux accepté. En 2008, 19 % des Français n'acceptaient pas l'homosexualité, contre 49 % en 1981, selon l'enquête Valeurs [4]. Certes, cela fait tout de même près d'un Français sur cinq, plutôt des personnes âgées qui n'ont pas eu l'habitude de parler du sujet, qui ne connaissent pas de personnes homosexuelles.

Un jour viendra, sans doute, où l'homosexualité passera inaperçue. Où deux hommes ou deux femmes pourront, comme les autres, se promener en se tenant par la main ou s'embrasser, parler à tout le monde de leur couple sans que personne ne le remarque.

[1] Selon la liste officielle des pays reconnus par l'Organisation des Nations Unies.

[2] Voir le dernier rapport de l'Association internationale des lesbiennes et gays : « State sponsored Homophobia », mai 2016.

[3] Voir « Enquête sur la sexualité en France », Nathalie Bajos et Michel Bozon (dir.), Nathalie Beltzer (coord.), Ined, 2008.

[4] Les enquêtes sur les valeurs des Français sont réalisées par l'Association pour la recherche sur les systèmes de valeurs (Arval), qui regroupe une quinzaine d'enseignants et de chercheurs en sociologie et sciences politiques.